

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2026/3/34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : : Messieurs X. PASSET, F. FORTIN, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE, F. DATHY et Mesdames D.FURGEROT ,B. CARPENTIER(arrivée à 20h), J. CHARPENTIER(arrivée à 19h45), M-A. HERBLOT, N. LERICHE M. LONCQ, A. DHEILLY et M. FAXELLE.

Excusés : Mr T. FLEUREAU

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Délibération COMPOSTEUR COMMUN

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal avoir reçu à la mairie M. Clauet, afin d'échanger sur le projet de mise en place d'un composteur partagé.

Il est souligné qu'un compostage correctement réalisé ne favorise pas la prolifération de rats. Pour cela il est rappelé qu'aucun reste alimentaire ne doit y être déposé.

Une inauguration officielle sera organisée, accompagnée d'une session de formation destinée aux habitants désireux d'utiliser ce nouveau composteur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présent autorise le Maire à signer la convention de mise en place d'un composteur partagé sur la commune de Vendhuile.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2026.06.17 09:33:41 +0200
Ref:11204703-16902830-1-D
Signature numérique
le Maire